



## Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Juvénile Féminin D3

Date : 2 février 2025

Lieu : P. Montignac

**Section : A**

**Inscrire les résultats dans les cellules jaunes seulement**

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	P. Montignac			25	13	25	21	25	18	6		150	106	1,4151	4	1
				25	14	25	21	25	19							
2	Le Boisé Emy	13	25			25	15	25	16	4	2	127	114	1,1140	4	2
		14	25			25	20	25	13							
3	É.S. Monique-Proulx	21	25	15	25			20	25	1	5	122	144	0,8472	4	3
		21	25	20	25			25	19							
4	S. de Sherbrooke	18	25	16	25	25	20			1	5	110	145	0,7586	4	4
		19	25	13	25	19	25									

**1<sup>er</sup> : P. Montignac**

25	25	
1 <sup>er</sup> set	2 <sup>e</sup> set	3 <sup>e</sup> set
13	20	

**2<sup>e</sup> : Le Boisé Emy**

**3<sup>e</sup> : É.S. Monique Proulx**

25	22	15
1 <sup>er</sup> set	2 <sup>e</sup> set	3 <sup>e</sup> set
18	25	11

**4<sup>e</sup> : S. de Sherbrooke**

### 6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



## Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Juvénile Féminin D3

Date : 2 février 2025

Lieu : P. Montignac

Section : B

Inscrire les résultats dans les cellules jaunes seulement

Équipes	1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. Tandem Tomy		25	21	18	25	25	21	4	2	130	133	0,9774	4	2
			11	25	25	17	26	24							
2	Le Boisé Vincent		21	25	25	22	25	27	4	2	147	127	1,1575	4	1
			25	11		25	18	26							
3	Poly. La Samare		25	18	22	25	16	25	1	5	117	143	0,8182	4	4
			17	25	18	25		19							
4	É.S. du Triolet		21	25	27	25	16	3	3	146	137	1,0657	4	3	
			24	26	24	26	25								19

1<sup>er</sup> : Le Boisé Vincent

25	26	
1 <sup>er</sup> set	2 <sup>e</sup> set	3 <sup>e</sup> set
23	24	

2<sup>e</sup> : É.S. Tandem Tomy

3<sup>e</sup> : É.S. du Triolet

16	25	13
25	22	15

4<sup>e</sup> : Poly. La Samare

### 6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



## Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Juvénile Féminin D3

Date : 2 février 2025

Lieu : É.S. L'Escale

Section : C

Inscrire les résultats dans les cellules jaunes seulement

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	C. François-Delaplace			25	27	21	25	15	25		6	114	152	0,7500	4	4
				17	25	20	25	16	25							
2	É.S. Montcalm	27	25			25	23	25	18	6		152	116	1,3103	4	1
		25	17			25	18	25	15							
3	C. St-Bernard	25	21	23	25			12	25	2	4	112	141	0,7943	4	3
		25	20	18	25			9	25							
4	C. Mont Notre-Dame	25	15	18	25	25	12			4	2	133	102	1,3039	4	2
		25	16	15	25	25	9									

1<sup>er</sup> : É.S. Montcalm

25	10	15
1 <sup>er</sup> set	2 <sup>e</sup> set	3 <sup>e</sup> set
13	25	13

2<sup>e</sup> : C. Mont Notre-Dame

3<sup>e</sup> : C. St-Bernard

22	11	
1 <sup>er</sup> set	2 <sup>e</sup> set	3 <sup>e</sup> set
25	25	

4<sup>e</sup> : C. François-Delaplace

### 6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.